

Ordre du jour :

- 1 - Ajout des points 8 et 9 à l'ordre du jour
- 2 - Approbation du compte rendu du C.S. du 18/09/08 et du 09/10/08
- 3 - Arborescence Nabuco
- 4 - Budget initial recherche
- 5 - Projet inter-laboratoires « visions numériques »
- 6 - Aide à la traduction
- 7 - Demandes d'aide aux symposia et écoles thématiques 2009
- 8 - Protocole d'entente entre l'UVHC et l'Université de Mostaganem – Algérie
- 9 - Convention type concernant le remboursement de loyers avancés par l'UVHC pour des jeunes chercheurs étrangers n'ayant pas de garant
- 10 - Questions diverses

1 - Ajout des points 8 et 9 à l'ordre du jour

Approuvé à l'unanimité.

2 - Approbation du compte rendu du C.S. du 18/09/08 et du 09/10/08

Approuvés à l'unanimité.

3 - Arborescence Nabuco

M. MILLOT commente de document qui a été envoyé aux membres. Le vote ne porte pas sur le niveau 3 bis.

Vote favorable à l'unanimité.

4 - Budget initial recherche 2009

M. MILLOT commente le budget initial recherche.

Vote favorable à l'unanimité.

5 - Projet inter-laboratoires « visions numériques »

La situation budgétaire du B.Q.R. permet de financer un 6^{ème} projet inter-laboratoire. Le CALHISTE, l'IEMN-DOAE, le LSC et le LAMIH proposent de collaborer sur le projet « visions numériques », qui comporte 2 axes. Le 1^{er} axe, « Ecran urbain interactif à distances » est présenté par M. Samuel BIANCHINI, le 2^{ème}, « Média et émotions », par Mme Janick NAVETEUR. M. MILLOT rappelle que ces fonds sont des fonds d'amorçage, qui permettent d'obtenir des subventions, notamment du Conseil Régional et de l'Europe (INTERREG). Une remarque est faite sur l'aspect mercantile du terme « produit », utilisé dans la présentation du 2^{ème} axe. Mme NAVETEUR indique que ce terme est assumé.

Les conclusions des évaluations scientifiques externes sont très favorables.

Il est proposé aux membres d'attribuer 19 700 € à l'axe 1 et 10 300 € à l'axe 2.

Voté à l'unanimité moins 2 abstentions.

6 - Aide à traduction

La politique scientifique prévoit le financement de 50 % du coût des traductions de publications effectuées par des traducteurs(trices) agréé(e)s. Les dépenses des laboratoires sur 2008 s'élèvent à 9 932 €. Le vote porte sur un financement par le B.Q.R. de 50% des factures produites par les laboratoires.

Vote favorable à l'unanimité.

7 - Demandes d'aide aux symposia et écoles thématiques 2009

Porteur	Objet	Demande à l'UVHC
Thierry ARNAL	Aux origines de la gymnastique moderne – symposium du 08/04/09	1000 €

Vote favorable à l'unanimité. Le Conseil scientifique conseille à M. ARNAL de faire coordonner les actes par 2 personnalités, pour leur donner une caution scientifique.

8 - Protocole d'entente entre l'UVHC et l'Université de Mostaganem – Algérie

M. MILLOT présente ce protocole d'entente qui formalise des collaborations existantes appelées à se renforcer.

Vote favorable à l'unanimité sous réserve de retirer la 2^{ème} phrase de l'article 3 : « les établissements devront prévoir, le cas échéant, dans leur budget les moyens nécessaires à la mise en œuvre du présent protocole ».

9 - Convention type concernant le remboursement de loyers avancés par l'UVHC pour des jeunes chercheurs étrangers n'ayant pas de garant

Face aux difficultés qu'ils rencontrent, le dispositif a été mis en place exclusivement pour les jeunes chercheurs étrangers n'ayant pas de garant. Le CROUS contracte alors avec l'UVHC, qui règle les loyers du jeune chercheur, qui rembourse l'UVHC. Il est rappelé que l'UVHC ne peut en aucun cas se porter caution. M. CATTAN demande si le dispositif peut être étendu à un professeur étranger invité. M. MILLOT n'a pas la réponse immédiate à la question, il va l'étudier.

Vote favorable à l'unanimité.

10 - Questions diverses

Mme SENECHAL demande ce que, dans le bilan du contrat 2006-2009 et le projet de contrat 2010-2013, recouvre le terme « maîtres de conférences issus de l'étranger ». M. MILLOT répond qu'il s'agit de maîtres de conférences qui ont fait leur thèse dans un laboratoire extérieur à l'UVHC. On ne raisonne là pas en terme d'école doctorale régionale.

Valenciennes, le 22 décembre 2008

Le Vice-Président chargé de la recherche

P. MILLOT

Présidence du C. S. : M. MILLOT, Vice-Président chargé de la recherche

Présents :

Collège A :

Mmes LAFOURCADE, LERICHE, PARROT,
MM. CATTAN, GUERRA, LEPOUTRE, LOCHEGNIES, VRANCKEN, ZIEGER

Collège C :

Mmes PETILLON, SÉNÉCHAL, SIROUX
MM. GUIZARD-DUCHAMP, JENNY, POLET

Collège D :

M. LELEU

Collège E :

Mme GIRARD
M. GARÇON

Collège F :

Mme GUILAIN

Collège pers. ext. :

MM. DELBECQ, KAMINSKI, PAPIN, ZINGRAFF

Invités :

Mmes NAVETEUR, TRUFFERT
MM. ARNAL, BIANCHINI, DOGHECHE, HERBIN, PREVOST

Pouvoirs :

Mme MAYEUR à M. LELEU
M. ABRAMOVICI à M. ZIEGER, M. NONGAILLARD à M. GUERRA, M. GAZALET à M. CATTAN, M. SODAÏGUI à
M. VRANCKEN, M. DELOT à M. LOCHEGNIES, M. CADET à M. DELBECQ, M. TABARY à M. POLET

Excusés :

Mme HARMAND, MM. COUTELLIER, DUBURCQ, MONNOYER DE GALLAND.